

ADEE ELECTRONIC
Société à par actions simplifiée
Au capital de 320.000,00 Euros
Siège social : 300 Rue des Arts et Métiers
21410 SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ
R.C.S. DIJON 423 905 694

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

EXTRAIT D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 681.582,50 Euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| – Distribution de la somme de | 450.000,00 Euros |
| à titre de dividendes à l'associée unique | |
| – Affectation du solde du bénéfice, soit | 231.582,50 Euros |
| au compte "Autres Réserves" | |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 140,625 Euros par action. Il est mis immédiatement en paiement au siège social.

L'Associée unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en distribution, par action, ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Ex. clos le 31.12.2023	818.300 €	-
Ex. clos le 31.12.2022	500.000 €	-
Ex. clos le 31.12.2021	100.000 €	-

Pour copie certifiée conforme,
Le Président.

DocuSigned by:
 Mallet Philippe
01FEF5BCB263481...

*Acte signé par voie électronique
conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil par l'intermédiaire de la
plateforme DOCUSIGN ainsi que le reconnaît et l'accepte le Président de la Société*

Désignation de l'entreprise :		SAS ADEE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		300 RUE DES ARTS ET METIERS 21410 SAINTE-MARE-SUR-		Durée de l'exercice précédent *		12		
Numéro SIRET *		4 2 3 9 0 5 6 9 4 0 0 0 1 8						Néant ☐ *
						Exercice N clos le, 31/12/2024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	473735	AG	468426	5308	
		Fonds commercial (1)	AH	63720	AI		63720	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	189434	AO	95963	93471	
		Constructions	AP	712746	AQ	535168	177577	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	686164	AS	509651	176512	
		Autres immobilisations corporelles	AT	539338	AU	304760	234577	
		Immobilisations en cours	AV	79533	AW		79533	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	201815	CV		201815	
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	4168	BI		4168		
TOTAL (II)		BJ	2950657	BK	1913970	1036686		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	937396	BM	81383	856013	
		En cours de production de biens	BN	187134	BO	3819	183315	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	385637	BS	21223	364414	
		Marchandises	BT	132238	BU	2746	129492	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	84743	BW		84743	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1392194	BY	50940	1341254	
		Autres créances (3)	BZ	90696	CA		90696	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1193293	CG		1193293		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54754	CI		54754		
	TOTAL (III)	CJ	4458086	CK	160111	4297974		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7408743	1A	2074082	5334661		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	4168	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *								
Immobilsations :				Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS ADEE		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122024		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320000..)			DA	320000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	15000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1821027	
	Report à nouveau			DH	877537	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	681582	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	47795	
	TOTAL (I)			DL	3794943	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	58300	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	58300	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	194427	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	35713	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	504882	
	Dettes fiscales et sociales			DY	414827	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	209818	
	Autres dettes			EA	121747	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1481417		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5334661		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1343967
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1613	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS ADEE
Annexe aux comptes
annuels
Date de clôture : 31/12/2024

Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1	Actif immobilisé	4
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut).....	5
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
3.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	7
3.2	Actif circulant.....	8
3.2.1	Stocks et en-cours	8
3.2.2	Tableau des dépréciations de l'actif circulant	8
3.3	Autres informations sur l'actif	9
3.3.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	9
3.3.2	Charges constatées d'avance.....	10
3.3.3	Produits à recevoir	10
3.4	Passif	10
3.4.1	Capitaux propres.....	10
3.4.4	Provisions	11
3.4.7	Autres informations sur le passif.....	13
3.4.8	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	13
4	Informations relatives aux postes du compte de résultat	15
4.1.1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	15
4.1.2	Charges et produits exceptionnels.....	15
4.1.3	Transferts de charges	15
5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	16
5.1	Engagements financiers donnés et reçus	16
5.2	Les engagements de retraites et avantages assimilés	17
5.3	Engagements pris en matière de crédit-bail.....	17

1 Faits caractéristiques de l'exercice

A la date de clôture, aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les actifs de la société.

A la date d'arrêté des comptes par le gérant, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Eu égard à sa situation à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

3 Informations relatives aux postes du bilan

3.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	537 456	-	-	537 456
Corporelles	Terrains	189 435	-	-	189 435
	Construction sur sol propre	558 309	-	-	558 309
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	154 438	-	-	154 438
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	613 772	72 392	-	686 164
	Installations générales, agencements, aménagements divers	257 989	10 999	-	268 988
	Matériel de transport	51 446	-	2 248	49 198
	Matériel de bureau et mobilier informatique	191 881	39 310	10 039	221 152
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	79 147	387	-	79 534
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	2 096 417	123 089	12 287	2 207 218
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 815	200 000	-	201 815
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	4 208	-	40	4 168
	TOTAL IV	6 023	200 000	40	205 983
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 639 896	323 089	12 327	2 950 657

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 5 à 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		462 199	6 228	-	468 427
Terrains		87 781	8 183	-	95 964
Constructions	Sur sol propre	415 128	26 840	-	441 968
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	87 468	5 733	-	93 201
Installations techniques, matériel et outillage industriels		453 035	56 616	-	509 651
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	87 788	22 542	-	110 329
	Matériel de transport	23 772	9 631	1 285	32 118
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	148 540	23 812	10 039	162 313
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		1 303 512	153 356	11 324	1 445 544
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		1 765 711	159 584	11 324	1 913 971

3.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

3.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Stocks et en-cours

Valorisation des stocks de fournitures :

Les stocks de fournitures sont valorisés au coût de revient unitaire moyen pondéré déterminé après chaque entrée.

Valorisation des stocks de produits finis :

Les stocks de produits finis sont valorisés après prise en compte :

- Des fournitures elles-mêmes valorisées selon la méthode exposée ci-dessus,
- Des charges de production valorisées selon un temps par tâches ramené à la minute avec un coût minute déterminé par la société comprenant les charges affectées à la réalisation de la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks tout comme les charges financières.

Valorisation des stocks de produits en-cours :

Une méthode identique à celle évoquée ci-dessus est appliquée avec application d'un prorata correspondant au temps d'avancement de la production pour une référence concernée.

Dépréciation des stocks :

Une dépréciation des stocks de fournitures et de produits finis est pratiquée lorsque la valeur de revente ou d'utilité est inférieure au prix de revient du stock.

3.2.2 Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	110 211	10 581	11 621	109 171
Créances	58 116	15 765	22 940	50 941
Autres	-	-	-	-
TOTAL	168 327	26 346	34 561	160 112

3.3 Autres informations sur l'actif

3.3.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	4 168	4 168	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	61 129	61 129	-
	Autres créances clients	1 331 066	1 331 066	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	17 525	17 525	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	6 349	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	66 823	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
Charges constatées d'avance		54 754	54 754	-
TOTAL		1 541 813	1 541 813	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.3.2 Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	54 754		

3.3.3 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	18 350
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	15 011
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	33 360

3.4 Passif

3.4.1 Capitaux propres

3.4.1.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 200	320 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 200	320 000

3.4.1.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	320 000	-	-	320 000
Réserves, primes et écarts	1 951 091	735 236	818 300	1 868 027
Report à nouveau	877 538	-	-	877 538
Résultat	735 236	-	53 654	681 583
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	47 796	-	-	47 796
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 931 661	735 236	871 954	3 794 943

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 818 300 Euros.

3.4.2 Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	47 796	-	-	47 796
Provisions pour risques	60 300	23 000	25 000	58 300
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	108 096	23 000	25 000	106 096

3.4.2.1 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	47 796	-	-	47 796
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	47 796	-	-	47 796

3.4.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	60 300	23 000	25 000	58 300
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	60 300	23 000	25 000	58 300

3.4.3 Autres informations sur le passif

3.4.3.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	120 849	57 553	63 297	-
	à plus d'1 an à l'origine	73 579	35 139	38 440	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		504 882	504 882	-	-
Personnel et comptes rattachés		246 811	246 811	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		117 255	117 255	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	42 813	42 813	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	7 948	7 948	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		209 819	209 819	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		121 748	121 748	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		1 445 704	1 343 967	101 737	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					178 314
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

3.4.3.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	124 808
Charges sociales provisionnées	36 245
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	85
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	1 608
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	104 772
RRR à accorder, avoirs à établir	120 444
Participation des salariés	-
Personnel	118 337
Sécurité sociale	10 665
Autres charges fiscales	5 727
Divers	-
TOTAL	522 691

4 Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	2 250 931	444 219	2 695 150
Production vendue :	3 730 636	144 734	3 875 370
- Biens			
- Services	674 676	463 835	1 138 511
Chiffre d'affaires net	6 656 243	1 052 788	7 709 031

4.1.2 Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 145	
Autres charges/produits exceptionnelles	26 642	
VNC Actifs d'éléments cédés	963	
Cession immobilisation		4 500
Reprise de provision pour risques		
Dotations provisions exceptionnelles		
TOTAL	28 751	4 500

4.1.3 Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Avantage en nature	8 440		
Participation chèque vacances	1 416		
Ticket restaurant	23 317		
TOTAL	33 173		

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties	108 139	158 506
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	133 881	
Engagements assortis de sûretés réelles	35 509	
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		
TOTAL	277 529	158 506

Nature de la garantie :

- Sur le PGE : Garantie de l'Etat à hauteur de 90%

Nature du nantissement de fonds de commerce :

- Sur l'emprunt BRA : Nantissement du fonds de commerce pour 108 K€

Nature de la sûreté réelle :

- Sur l'emprunt de 270 K€ de la Banque Populaire : Hypothèque de 1er rang sur la superficie du terrain et du bâtiment à usage industriel en pari passu avec OSEO ;
- Sur l'emprunt de 270 K€ d'OSEO : Hypothèque de 1er rang sur la superficie du terrain et du bâtiment à usage industriel en concurrence avec la Banque Populaire.

5.2 Les engagements de retraites et avantages assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- augmentation annuelle des salaires : 2 %
- taux d'actualisation : 3.35 %
- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- taux de rotation retenu faible
- taux de charges sociales patronales 29 %.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

Leur montant s'élève à 133 881 €.

5.3 Engagements pris en matière de crédit-bail

La valeur résiduelle des biens mobiliers pris en crédit-bail est de 3 308 €.

Le montant des redevances restantes à payer est de 33 334 €.